

Certificat de formation continue

## CAS en Autisme

**Trouble du Spectre de l'Autisme :  
mieux comprendre pour mieux  
intervenir**

Octobre 2025 – Mai 2027

9<sup>ème</sup> volée

3 modules de formation

# CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

## Enjeux

« Vous avez dit spécifique ?

L'association autisme suisse romande se bat pour que les personnes qui interviennent disposent de connaissances spécifiques en autisme. Beaucoup pensent encore que le corps enseignant et le personnel de l'intervention socioéducative sont formés pour accompagner les personnes en situation de handicap et, qu'en conséquence, une formation complémentaire en autisme est inutile.

Il ne viendrait pourtant à l'idée de personne d'attendre d'eux qu'ils maîtrisent le langage des signes ou le braille.

Enseigner à un enfant ou un adulte avec autisme comment accomplir une tâche avec les outils pédagogiques traditionnels, c'est comme parler plus fort à une personne sourde ou écrire plus grand au tableau devant une personne malvoyante. Non seulement c'est inutile, mais cela génère frustrations et souffrances. Le cerveau de la personne autiste n'est pas programmé comme celui de la personne ordinaire ou ayant une déficience intellectuelle. Il fonctionne différemment et non uniquement de façon ralentie. Ce cerveau-là présente des spécificités qu'il faut apprendre à connaître avant d'être capables de communiquer avec lui.

Alors, comme on apprend le langage des signes ou le braille, il faut se former en autisme. Et là aussi, l'acquisition des connaissances doit être basée sur un programme structuré, solide et sérieux. Cela prend du temps, on ne devient pas spécialiste en autisme en l'espace d'une conférence. C'est pour cela que s'impose désormais un véritable certificat en autisme garant d'un accompagnement spécifique. »

*Yves Crausaz, Ancien président de autisme suisse romande*

## Caractéristique du CAS en autisme de l'Université de Fribourg

Cette formation continue approfondit les méthodes d'intervention qui s'adressent aux personnes du spectre de l'autisme avec des besoins de soutiens importants. Il se distingue du CAS en autisme de l'Université de Genève qui traite davantage de l'intervention précoce et de l'inclusion scolaire.

## Collaboration

Le certificat de formation continue universitaire « Trouble du spectre de l'autisme : mieux comprendre pour mieux intervenir » est un diplôme de formation continue de l'Université de Fribourg. Il est réalisé en partenariat avec autisme suisse romande.

## Contenus

Le trouble du spectre de l'autisme est reconnu, aujourd'hui, dans la spécificité des difficultés développementales qu'il entraîne. Les milieux spécialisés et les associations de parents relèvent la nécessité d'une intervention éclairée par les connaissances actuelles. Le certificat se concentrera sur la prise en considération de ces difficultés dans l'établissement d'un accompagnement pédagogique et éducatif. Il comprendra une présentation du trouble, une appropriation des outils d'évaluation du fonctionnement de ces personnes, la mise au point d'un programme éducatif individualisé (P.E.I.) et la mise en œuvre de stratégies éducatives spécifiques visant à réduire la situation de handicap.

## PROGRAMME MODULAIRE

### Objectifs généraux

Les participant·e·s acquerront des connaissances actuelles sur le trouble du spectre de l'autisme (étiologie, diagnostic, définition clinique). Ils/elles apprendront à établir une évaluation des personnes suivies et à planifier et réaliser une intervention éducative structurée et individualisée. Les objectifs du certificat sont les suivants :

- Connaître les derniers développements et connaissances sur le trouble du spectre de l'autisme (enfance, adolescence, âge adulte)
- Intégrer les critères diagnostics du trouble du spectre de l'autisme
- Se familiariser avec des outils d'évaluation pour mettre en place une intervention
- Découvrir et développer des stratégies éducatives spécifiques et les mettre en œuvre
- Faire évoluer les savoirs et les pratiques, et les intégrer à l'environnement professionnel
- Approfondir, par un travail personnel, un sujet lié à l'activité professionnelle

## **Approche pédagogique**

Le certificat inclura un apport théorique et un suivi dans la mise en pratique des stratégies éducatives. Les participant-e-s devront s'organiser pour mettre en oeuvre des évaluations et des interventions dans le cadre de leur pratique professionnelle.

## **Public concerné et conditions d'admission**

Le certificat s'adresse aux professionnel-le-s de l'action sociale, accompagnant des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme qui ont des besoins de soutien importants.

Peuvent présenter leur dossier de candidature les personnes qui :

- possèdent une formation de base de niveau bachelor d'une haute école – ou formation jugée équivalente – dans le domaine du social, de la pédagogie ou de la santé et
- attestent d'une pratique professionnelle d'une année dans le domaine de l'autisme.

Le Comité directeur est entièrement libre de décider des admissions, également pour les candidat-e-s ne répondant pas à la totalité des conditions d'inscription susmentionnées (pour les parents des personnes avec un TSA, par exemple).

## **Structure de la formation et programme**

La filière certifiante est organisée en trois modules et s'achève par la réalisation d'un travail final.

# MODULE 1

## COMPRENDRE LE TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (3 CRÉDITS)

### Responsable scientifique

Véronique Zbinden

### Contenu

Les recherches actuelles montrent la particularité du fonctionnement des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme. Il est possible, aujourd'hui, de développer des modèles de compréhension de leur fonctionnement cognitif et social qui orientent la pratique. La meilleure compréhension de la spécificité du handicap détermine les approches évaluatives et les interventions.

### Objectifs

- Se repérer dans les critères de diagnostic et les classifications
- Connaître les modèles explicatifs actuels du trouble
- Développer les connaissances sur le fonctionnement des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme

### Thèmes

- Historique et évolution de la terminologie
- La problématisation de l'autisme aujourd'hui: les manifestations et les symptômes
- Les particularités cognitives et sensorielles
- Les critères de diagnostic
- L'étiologie, les aspects médicaux et les recherches actuelles

### Intervenant·e·s

Benoît Dutray, Kristine Jaccoud, Evelyne Thommen, Andrea Samson, Véronique Zbinden et d'autres spécialistes

## **MODULE 2**

### **ÉVALUER LES COMPÉTENCES POUR L'INTERVENTION (5 CRÉDITS)**

#### **Responsable scientifique**

**Coralie Froidevaux**

#### **Contenu**

L'intervention auprès des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme se doit d'être fondée sur une évaluation la plus complète possible des compétences de la personne. Des évaluations informelles et standardisées (PEP3, TTAP, E.F.I., ComFor) seront présentées et exercées.

#### **Objectifs**

- Se familiariser avec un outil d'évaluation standardisé (enfants ou adolescents et adultes)
- Construire la relation entre l'évaluation et l'intervention
- Utiliser les outils d'évaluations informelles au quotidien
- Découvrir des outils pour l'évaluation des comportements-défis et dans le domaine de la communication

#### **Thèmes**

Les principes de l'évaluation

- Présentation du PEP3, passation du test (exercice appliqué sur le lieu de pratique professionnelle), rédaction du rapport et lien avec le Programme éducatif individualisé (PEI)
- Présentation du TTAP, passation du test (exercice appliqué sur le lieu de pratique professionnelle), rédaction du rapport et établissement du PEI
- L'évaluation informelle: exercices pratiques et discussion
- Evaluation dans des domaines d'intervention tels que la communication, les loisirs et les comportements-défis
- Définition des objectifs opérationnels dans le cadre d'un PEI

#### **Intervenant·e·s**

Brigitte Cartier-Nelles, Coralie Froidevaux, Fabienne Gerber, Emmanuelle Rossini-Drecq et d'autres spécialistes

## **MODULE 3**

### **INTERVENIR (5 CRÉDITS)**

#### **Responsable scientifique**

**Brigitte Cartier-Nelles**

#### **Contenu**

Avec les éléments découlant de l'évaluation, on définira les principes de l'intervention et on développera les protocoles d'intervention auprès des enfants et des adultes avec autisme et déficience intellectuelle. Par un travail en petits groupes, les participant-e-s construiront un plan d'intervention, le mettront en oeuvre et l'évalueront.

#### **Objectifs**

- Etablir les principes qui guident l'intervention
- Planifier, mettre en oeuvre et évaluer une intervention auprès d'enfants
- Planifier, mettre en oeuvre et évaluer une intervention auprès d'adultes

#### **Thèmes**

- Structuration de l'environnement en réponse aux particularités cognitives et sensorielles de la personne avec autisme
- Mise en place d'un apprentissage structuré pour les enfants et les adultes (exercices pratiques)
- Développement des moyens de communication
- Approche des comportements-défis
- Le partenariat avec les parents

#### **Intervenant-e-s**

Brigitte Cartier-Nelles, Céline Legrand, Marguy Majeres, Marie Paschoud, Ivan Rougemont et d'autres spécialistes

## CALENDRIER DU CERTIFICAT

# 2025

Lundi 20.10.2025  
Mardi 21.10.2025

Lundi 24.11.2025  
Mardi 25.11.2025

# 2026

Lundi 26.01.2026  
Mardi 27.01.2026

Lundi 02.03.2026  
Mardi 03.03.2026  
Mercredi 04.03.2026

Lundi 04.05.2026  
Mardi 05.05.2026

Lundi 15.06.2026  
Mardi 16.06.2026

Mardi 15.09.2026

Lundi 28.09.2026  
Mardi 29.09.2026

Lundi 09.11.2026  
Mardi 10.11.2026

# 2027

Lundi 01.02.2027  
Mardi 02.02.2027

Lundi 08.03.2027  
Mardi 09.03.2027

Lundi 03.05.2027  
Mardi 04.05.2027

## COMITÉ DIRECTEUR

**Prof. Nicolas Ruffieux** – Président du Comité directeur

Docteur en psychologie, Professeur ordinaire au sein du Département de pédagogie spécialisée de l'Université de Fribourg, en tant que responsable du Bachelor en pédagogie curative clinique et éducation spécialisée. Ses principaux intérêts de recherche et d'enseignement concernent la neuropsychologie clinique (enfants et adultes), la neuroréhabilitation et l'utilisation des nouvelles technologies au service du handicap (notamment dans le cadre de la déficience visuelle). Il s'intéresse également à la thématique du TSA dans le contexte des hautes écoles, au niveau de l'accompagnement des étudiant·e·s concerné·e·s et de l'information au corps enseignant. Sur le plan clinique, il est titulaire du titre de Psychologue spécialiste en neuropsychologie FSP, avec 10 ans de pratique clinique dans plusieurs unités de neuropsychologie dans des hôpitaux en Suisse romande (évaluation et prise en charge des fonctions cognitives auprès de patients cérébro-lésés).

**Dr Véronique Zbinden** – Responsable du module «Comprendre»

Docteure es Lettres en psychologie de l'Université de Fribourg, elle a dirigé et participé à plusieurs recherches portant sur l'accompagnement des enfants et des adultes avec de l'autisme. Formatrice et chargée de cours externe pour différentes hautes écoles et instituts de formation continue et structures professionnelles, elle enseigne notamment la définition et la compréhension de l'autisme (critères et instruments d'aide au diagnostic, explications du fonctionnement atypique, approches et interventions recommandées, etc.). Auteure de publications et communications, elle pratique également comme psychologue.

**Coralie Froidevaux** – Responsable du module «Évaluer»

Au bénéfice d'une maîtrise en psychologie, elle a une longue expérience auprès des adultes, des adolescents et des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme. Elle a travaillé pendant longtemps dans le domaine du handicap et est actuellement psychologue libérale dans un cabinet à Neuchâtel. Maman d'une adolescente avec TSA, elle s'intéresse tout particulièrement à l'autisme à travers les dernières avancées en terme de neurosciences pour pouvoir allier théorie et pratique. Elle fait régulièrement des évaluations, ainsi que des suivis pour les divers aspects du quotidien. Elle enseigne aussi dans divers organismes.

**Brigitte Cartier-Nelles** – Responsable du module «Intervenir»

Diplômée en psychologie de l'UCL (Belgique), elle a une expérience de plus de trente ans dans l'intervention auprès des personnes autistiques. Elle est certifiée consultante par le programme TEACCH® en Caroline du Nord. Actuellement, elle enseigne la compréhension de l'autisme et l'Enseignement Structuré® dans le cadre de la formation continue (en France et en Suisse), elle assure un suivi dans les établissements spécialisés en autisme. Elle est également membre du Réseau PRO-Autisme d'autisme suisse romande.

**Valérie Cuénod** – Déléguée de l'association autisme suisse romande

Maman d'un jeune adulte TSA. Elle est membre du comité de l'association autisme suisse romande. Elle est présidente de l'association Autisme Fribourg. Membre du comité du 2 avril (journée mondiale de l'autisme). Membre de différents groupes intéressés par l'autisme (job coaching, Autisme Femmes). Curatrice. Diplômée de l'École de Commerce de l'Institut du Sacré-Coeur à Estavayer-le-Lac.

**David Renard** – Coach et pair-aidant professionnel en autisme

Diplômé d'un CAS en autisme en 2020, David est personnellement concerné par l'autisme. Diplômé d'un Bachelor en mécanique industriel, il a travaillé pendant 15 ans en tant que vendeur spécialisé dans des différents domaines médicaux. Depuis 2017, il a débuté une reconversion en tant que coach dans l'accompagnement de personnes en situations de handicap et s'est spécialisé en autisme (job coach, développement de l'autonomie). Il est membre de différents groupes et associations intéressés par l'autisme comme CPAP ou A-Cube.

**Dr Evelyne Thommen** – Déléguée de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale

Docteure en psychologie, elle est professeure honoraire de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne. Ses recherches portent sur le développement de la compréhension d'autrui chez les enfants du spectre de l'autisme. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages sur les connaissances développées par les enfants sur autrui. Elle enseigne la problématique de l'autisme dans la formation continue et accomplit des supervisions pédagogiques dans le domaine. Elle est également membre du Réseau de compétences Formation en autisme.

**Marie-Claire Corminboeuf** – Déléguée du Service de la formation continue de l'Université de Fribourg.

Juriste et médiatrice FSM, Juge assessesseure à la Justice de paix de la Broye, Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

## INTERVENANT·E·S\*

### Intervenant·e·s

Spécialistes suisses et étrangers/ères, enseignant·e·s de l'Université de Fribourg et de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale :

**Brigitte Cartier-Nelles**, psychologue, TEACCH® certified advanced consultant, formatrice et consultante indépendante, France et Suisse

**Coralie Froidevaux**, psychologue libérale auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme, Neuchâtel

**Fabienne Gerber**, psychologue clinicienne et chercheuse à l'Unité de Psychiatrie du Développement Mental (UPDM) du département de psychiatrie des HUG, Genève

**Kristine Jaccoud**, ergothérapeute, Gland

**Marguy Majeres**, ergothérapeute, praticienne certifiée TEACCH®, Thonon-les-Bains, France

**Marie Paschoud**, enseignante spécialisée à l'école pour enfants autistiques, Lausanne

**Nathalie Quartenoud Macherel**, lectrice, collaboratrice scientifique, Département de Pédagogie curative et spécialisée, Université de Fribourg

**Emmanuelle Rossini-Drecq**, ergothérapeute et enseignante, pratique l'intervention précoce avec les enfants autistique et enseigne l'ergothérapie à la SUPSI (Tessin)

**Prof. Andrea Samson**, Professeure extraordinaire en psychologie à UniDistance

**Dr Evelyne Thommen**, professeure honoraire à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

**Dr Véronique Zbinden**, chargée de cours dans différentes hautes écoles, formatrice en autisme et psychologue FSP

\*Sous réserve de modifications

# TRAVAUX REQUIS ET CERTIFICATION

## Evaluations

Chaque module donne lieu à une évaluation (participation active et travaux à rendre). Les évaluations des modules 2 et 3 exigeant la réalisation d'une vidéo, un formulaire d'autorisation pour filmer un enfant devra obligatoirement être signé par le-s parent-s concerné-s. Ce document devra être joint au travail de validation.

## Travail final

Est exigé un travail final qui présente une étude de cas de l'évaluation à l'intervention, avec une présentation théorique relative au cas présenté (focalisation sur un aspect de la problématique du cas et élargissement théorique de cet aspect).

## Certificat et crédits ECTS

Les évaluations et le travail final sont demandés aux participant-e-s pour valider les connaissances acquises et leur permettre de recevoir les 15 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du certificat. Un crédit ECTS correspond en moyenne à 30 heures de travail à fournir par un-e participant-e pour atteindre les objectifs de formation.

Le module « comprendre » représente 3 crédits ECTS, les modules « évaluer » et « intervenir » comptabilisent chacun 5 crédits ECTS et le travail final correspond à 2 crédits ECTS.

L'effort total estimé pour le certificat est de 450 heures, dont environ 170 heures de cours, 60 heures pour le travail final et 220 heures de travail personnel.

Le Certificat Trouble du spectre de l'autisme : mieux comprendre pour mieux intervenir est un diplôme de formation continue de l'Université de Fribourg.

## Conditions d'obtention du certificat

- Présence à 80 % des séances de formation au moins
- Validation de chaque module par un travail écrit
- Validation du travail final

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Nombre de participant·e·s

Le nombre de participant·e·s est limité pour garantir la qualité de la formation, favoriser l'interaction et offrir, aux étudiants, un suivi personnalisé.

## Langues

Français, quelques lectures seront éventuellement en anglais.

En accord avec les responsables, il est éventuellement possible de rédiger le travail final en allemand.

## Déroulement et durée

Cours : octobre 2025 à mai 2027

Remise du travail final : septembre 2027

Cérémonie de remise des certificats : janvier 2028

Le certificat est composé de trois modules qui s'articulent pour répondre aux objectifs de formation.

Les cours auront lieu le lundi et le mardi, environ toutes les 6 semaines, selon le programme de la page 8.

## Lieu et horaire

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, à cinq minutes à pied de la gare, 9h15 – 12h30, 13h45 – 17h00

# INSCRIPTION

## Modalités d'inscription

Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne jusqu'au **15 mars 2025** :  
[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

En complément du formulaire d'inscription, le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie des principaux diplômes. Une lettre de recommandation de votre employeur serait un avantage. Ces annexes doivent également être téléchargées sur le formulaire d'inscription en ligne.

Le Comité directeur décide des admissions.

Etant donné le nombre limité de places disponibles, pour des dossiers aux profils équivalents, l'ordre d'arrivée de ceux-ci sera pris en compte dans la décision d'acceptation du Comité directeur. La date de la réception du dernier document est prise en compte dans l'ordre d'arrivée et fait foi.

## Finance d'inscription

CHF 6'000.–

## Modalités de paiement

La finance d'inscription doit être payée avant le début des cours.

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

### Frais d'annulation:

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation	CHF 300.–
Entre le 89 <sup>e</sup> et le 60 <sup>e</sup> jour avant le début de la formation	20% du montant d'inscription
Entre le 59 <sup>e</sup> et le 30 <sup>e</sup> jour avant le début de la formation	60% du montant d'inscription
Moins de 30 jours avant le début de la formation	la totalité du montant d'inscription est due

**Exception:** proposition d'un·e participant·e de remplacement dont le dossier est accepté par le Comité directeur (dans ce cas-ci, seuls les frais administratifs sont retenus).

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.

**Information et organisation**  
Service de la formation continue,  
Université de Fribourg  
Rue de Rome 6, 1700 Fribourg  
Tél. +41 (0)26 300 73 39  
E-mail : [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)  
[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)